

ATELIER D'ORAL (48FEATE-1) : Descriptif

Présentation générale : L'atelier d'oral proposé par l'université de Paris VII est constitué de 22 heures de cours (soit 11 séances hebdomadaires d'une durée de 2 heures). Destiné à des étudiants de niveau 4 (B2), cet enseignement a pour objectif le développement de deux compétences : la compréhension de discours de natures variées et la correction de la prononciation au moyen d'une sensibilisation aux caractéristiques propres au français oral.

Activités proposées :

- tests progressifs de compréhension orale (*documents utilisés : émission de radio, discours officiel, chanson, réaction à un accident*)
- sensibilisation au phénomène de liaisons (identification des principales liaisons obligatoires)
- initiation à l'API (lecture et transcription)
- exercices de discrimination des voyelles
- étude du système des accents graphiques français
- interventions orales spontanées ou préparées
- lecture à haute voix et sensibilisation au système d'accentuation français (groupes rythmiques)

Nombre d'heures : 11 séances de 2 heures chacune, soit 22 heures de cours par semestre.

Nombre de crédits ECTS : 3